



CONCERTATION : L'ÉCHO DU TRIO (3)

Jeudi 17 juillet : Cette réunion a abordé la question centrale de "l'architecture" des annexes 8 et 10.

A cette occasion nous avons réaffirmé la nécessité de ne pas travailler pour rien : nous voulons que nos propositions soient enfin étudiées et prises en compte.

Nous avons interrogé les signataires de l'accord sur l'assurance-chômage du 22 mars sur leur volonté d'aboutir. Le MEDEF a exclu "pour le moment" de modifier les paramètres de la nouvelle convention UNEDIC. La Cfdt et FO sont plus évasifs. La Cfdt a évoqué un projet de caisse de « solidarité professionnelle », dont les contours sont très flous, et qui rappelle de mauvais souvenirs.

Cependant, aucun d'entre eux n'a quitté la table ronde qui abordait nos propositions alternatives.

La discussion a permis de présenter les propositions communes des organisations du comité de suivi, et a contraint les signataires à accepter des expertises et contre expertises à la fois sur la nouvelle convention et sur nos propositions de réforme. Nous avons rappelé que nos propositions avaient une cohérence d'ensemble autour d'un examen annuel des droits. De même, nous devons examiner la mise en place de règles de coordination entre annexes et régime général.

Nous avons aussi, au nom du mouvement unitaire interpellé le gouvernement sur sa propre responsabilité. Le mouvement revendicatif continue pour une autre réforme de l'assurance chômage!

La prochaine réunion (et dernière plénière avant septembre) aura lieu le jeudi 24 juillet et abordera les questions de « gouvernance » du système.